Petites annotations à la flore de Belgique, par François Crépin.

TROISIÈME FRAGMENT (1).

Pour plus de clarté et dans l'intérêt de la géographie botanique du pays, je classerai dorénavant ces annotations par régions naturelles.

Jusqu'ici, les divisions géographico-botaniques que j'ai établies pour la Belgique (2) n'ont encore été ni jugées ni discutées dans un travail rendu public, mais je sais que certains botanistes répugnent à les accepter telles qu'elles sont tracées ou ne veulent admettre que trois régions : celles du littoral, des plaines et des montagnes. Je ne m'arrêterai pas à critiquer ce dernier genre de divisions qui n'a aucune valeur scientifique, du moins en Belgique, où certaines parties de la région montagneuse diffèrent plus entre elles que celle-ci ne diffère de la région des plaines, où cette dernière se subdivise en plusieurs zones bien distinctes. Au contraire, les divisions que j'ai proposées reposent sur des bases qui me semblent sérieuses, c'est-à-dire sur des étages géologiques dont les lignes correspondent à des limites minéralogiques et hypsométriques distinctes; ces divisions présentent des florules plus ou moins différentes, caractérisées par la présence ou l'absence de certaines espèces, par l'abondance ou la rareté de certaines autres. Qu'il y ait des rectifications à faire à

---

(1) Voir tome I, p. 69 (1862), et tome II, p. 254 (1863).
(2) Voir *Manuel de la flore de Belgique*, 1re et 2me éditions.

plusieurs limites, je l'admets; que plusieurs parties des lignes de démarcation soient encore assez obscures ou difficiles à saisir, je l'admets encore; mais cela ne diminue pas la valeur réelle de ce que j'ai proposé. D'autre part, que l'une ou l'autre zone ne soit pas rigoureusement caractérisée dans sa végétation, et ne tranche pas brusquement avec la zone voisine, cela existe; mais qu'on se rappelle l'axiome si souvent cité : *natura non facit saltus,* qui s'applique dans une foule de circonstances, et qui s'applique surtout bien quand il s'agit de régions géographico-botaniques. Quelle est, du reste, la classification naturelle dont les groupes sont toujours franchement et rigoureusement délimités?

Nier l'existence des zones que les faits m'ont forcé d'adopter, c'est se refuser à l'évidence.

Ces divisions n'ont, à vrai dire, qu'une très-médiocre valeur au point de vue de la dispersion générale dans le centre de l'Europe; elles ont pour but principal de faciliter l'étude et la connaissance de notre petite flore. Il est clair que l'indication de nos plantes par zones et régions est infiniment préférable à celle par provinces qui n'éveille rien de scientifique dans l'esprit. Ce qui principalement retarde encore l'admission de ma classification, c'est le manque d'une bonne carte qui permette de suivre et saisir facilement les limites tracées. J'espère pouvoir donner cette carte dans un travail concernant la géographie botanique de la Belgique.

RÉGION ARDENNAISE.

Une contrée montagneuse comme l'Ardenne ne s'épuise pas en quelques années; des vallées profondes, des bois accidentés, des escarpements nombreux, ne cèdent leurs

richesses que peu à peu. Quand, en 1863, j'écrivais : « Pour la vallée de la Semoy, toutes ses gorges latérales » et les plateaux qui les couronnent, il reste, ce me sem- » ble, peu de trouvailles et d'observations nouvelles à y » faire (1) », je me trompais beaucoup. Lorsque j'avançais cela, je m'appuyais sur les fréquentes herborisations de M. Gravet, sur celles du frère Maubert et sur les miennes propres. Tant qu'un botaniste sédentaire n'a point exploré avec zèle un pays tel que les bords de la Semoy, on ne peut affirmer que le pays est suffisamment connu, et c'est ce qu'ont fait voir deux de nos confrères qui habitent actuellement Bouillon, MM. Delogne et Coyon, professeurs à l'École forestière. Depuis deux ans que ces amateurs parcourent le bassin inférieur de la Semoy, la florule de la région ardennaise a pu s'enrichir d'un nombre relativement considérable d'espèces nouvelles. En confrontant la 2[me] édition du *Manuel de la flore de Belgique* avec mon ouvrage intitulé *L'Ardenne*, on peut déjà reconnaître une partie des nouvelles acquisitions. Mais les recherches que M. Delogne a poursuivies, cette année, avec la plus grande ardeur, ont été encore plus favorisées qu'en 1865. Non-seulement il a augmenté la florule de la région ardennaise de plusieurs espèces existant dans les autres zones, mais il a découvert trois espèces tout à fait nouvelles pour la flore générale, et d'une grande rareté : *Elatine triandra, Lepidium Smithii* et *Carex brizoides*. Ces trois dernières trouvailles sont extrêmement remarquables et sont bien propres à rendre jaloux nos plus heureux chercheurs. Bientôt la vallée de la Semoy deviendra, si déjà elle ne

---

(1) *L'Ardenne*, p. 9.

l'est, la vallée la plus riche de l'Ardenne, et cela, grâce aux investigations de M. Delogne. Je fais des vœux pour qu'il entreprenne, sur cette belle vallée, un travail monographique, dans le genre de ceux que préparent M. Devos, sur celle de la Meuse, et M. Van Bastelaer, sur celle de la Sambre. La florule de la Semoy a cela de particulier sur les autres vallées de l'Ardenne, dont les eaux prennent leur source dans la région ardennaise même, qu'elle a dû s'enrichir de diverses espèces du bassin supérieur de son cours d'eau qui traverse la région jurassique. Il s'agira donc de rechercher avec attention quels sont les types qui sont descendus au moyen de la rivière. Comme les flancs de la vallée présentent des roches renfermant du calcaire, élément minéralogique qui fait presque complétement défaut dans le reste de la région ardennaise, il faudra aussi rechercher quelles sont les espèces dont la présence est due à la chaux et qui peuvent faire défaut sur les roches siliceuses avoisinantes.

Clematis Vitalba L. — Vallée de la Houille çà et là en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*).

Thalictrum flavum L. — Entre Dohan et Bouillon (abondant), Botassart, Frahan (*Delogne*).

Ranunculus auricomus L. — Bouillon (abondant dans une station. — *Delogne*).

* **Ranunculus arvensis** L. – Pussemange (dans les champs, quelques pieds introduits. — *Delogne*).

Dianthus Armeria L. — Vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*).

Lychnis viscaria L. — La localité de Roche-Haut doit être provisoirement rayée comme étant douteuse.

Sagina apetala L. — Bouillon, entre Bouillon et Poupehan, Frahan, Chairière (*Delogne*).

Stellaria glauca With — Çà et là et abondant par places dans la vallée de la Semoy (*Delogne*). — Cette espèce existe aussi sur les hauteurs de la rive gauche à Gesponsart (France).

** ELATINE TRIANDRA Schk.; Koch *Syn.*, ed. 3, 108; Gren. et Godr. *Fl. Fr.*, I, 279; Kirschl. *Fl. Als.*, I, 120; Döll *Fl. Grossherz.-Bad.*, 1209; Aschs. *Fl. Brand.*, 109.

Tiges de 2 à 4 centimètres, assez charnues, rayonnantes, peu rameuses, couchées-radicantes. Feuilles opposées, linéaires-oblongues, obtuses, atténuées en un *pétiole plusieurs fois plus court que le limbe. Fleurs* opposées, *sessiles. Calice biparti,* à divisions membraneuses, ovales-lancéolées, aiguës. « *Pétales trois. Étamines trois.* Styles trois. » *Capsule sessile*, suborbiculaire-déprimée, trivalve, dépassant les divisions du calice. Graines d'un blanc grisâtre, un peu arquées. — *Annuelle.* — Juillet-octobre.

Hab. — Étangs, mares. — Assez abondant dans une grande mare (eau claire) à Frahan (commune de Corbion), dans la vallée de la Semoy (*Delogne*).

Obs. 1. — Cette espèce appartient à la section *Crypta* de Seubert. Par son calice à deux divisions et ses étamines au nombre de trois, elle se distingue parfaitement de toutes ses congénères. Sur les échantillons de Frahan, qui ont été récoltés en octobre 1866, je n'ai pu, malgré des dissections délicates, apercevoir la corolle et les étamines : la plante était trop avancée. Ses graines sont un peu plus longues et plus grêles que celles d'*E. hexandra,* à sillons transversaux plus étroits et moins profonds. Quant à l'arqûre, elle varie dans les graines d'une même capsule.

La plante de Frahan présente des feuilles beaucoup plus grandes que celles des échantillons provenant d'Allemagne : elles mesurent de 10 à 13 millimètres de long sur 1 à 2 millimètres de large.

Obs. 2. — C'est sur les bords de l'Elbe, à Wittenberg, que Schkuhr découvrit pour la première fois cette espèce, mais elle n'a plus été retrouvée dans cette localité. Dans

le centre de l'Europe, ses stations sont rares et se comptent. Vers l'Est, on la rencontre tout d'abord en Transylvanie et en Hongrie. On la constate en Styrie (1 station), en Silésie (1 station), en Saxe (2 stations), dans le nord de la Prusse, aux bords de la Baltique (2 stations), en Bavière (1 station), en Wurtemberg (1 station). Plus à l'Ouest, dans les pays rhénans, elle devient moins rare. M. Döll la signale dans le Brisgau (1 station), près de Kehl, à Scheibenhardt non loin de Carlsruhe, près de Friedrischfeld, entre Heidelberg et Mannheim, et sur les bords du Rhin à Mannheim. Plus bas, M. Wirtgen l'indique à Mühlheim, le long du Merheimer Bruch. Enfin, si nous descendons jusqu'en Hollande, nous la voyons signalée à Merwe, près de Dordt, à Sliedrecht, sur une des branches de la Meuse, et à Krimpen, aux bords du Lek. En France, on ne cite que Strasbourg, et dans l'Eifel elle se trouve dans le Pulvermaar, près de Gillenfeld, où elle est toujours submergée (1). Au Nord, M. Fries la signale dans la Gothie, la Suède et la Finlande.

Geranium columbinum L. — Vallée de la Semoy et ses gorges latérales, vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*), Mont et les environs (assez abondant. — *Henry*). — Dans la 2e édition du *Manuel*, j'ai, par erreur, omis cette espèce déjà signalée (dans *L'Ardenne*) entre Neupont et Daverdisse. Il est probable qu'elle existe çà et là dans toute la région ardennaise.

* **Geranium pusillum** L. — Bouillon, Roche-Haut (*Delogne*).

Pyrola rotundifolia L. — Bouillon (*Delogne*).

Dentaria bulbifera L. — Forêt de Bouillon dans les hauteurs de la Semoy (trois localités. — *Delogne*).

---

(1) Dans la mare de Frahan, *Elatine triandra* commence à se montrer sur les bords où l'eau a 5 centimètres de profondeur, et il s'étend jusqu'à des endroits où celle-ci atteint 2 décimètres.

Nasturtium sylvestre L. — Bords de l'Amblève, à Stavelot et Trois-Ponts (*Société royale de Botanique*, 1866).

* **Erysimum cheiranthoides** L. — Bouillon (*Delogne*).

** LEPIDIUM SMITHII Hook. *Brit. Fl.*, ed. 7, 38; Babingt. *Man.*, ed. 5, 33; Gren. et Godr. *Fl. Fr.*, I, 149; Bor. *Fl. Centr.*, éd. 3, II, 55; Lloyd, *Fl. Ouest*, 46; De Bréb. *Fl. Norm.*, 33; F. Schultz *Herb. norm.*, n° 221.

Racine pivotante, longue, épaisse. *Souche déterminée*, donnant naissance à des tiges plus ou moins nombreuses. *Tiges* de 2 à 3 décimètres, *couchées-ascendantes* ou *dressées-ascendantes*, simples inférieurement, ordinairement rameuses à la base de la grappe centrale, chargées d'abondants poils blanchâtres, assez longs, étalés ou un peu réfléchis. Feuilles de la rosette sinuées ou pinnatifides, lyrées, longuement pétiolées, ordinairement glabres; les caulinaires pubescentes-velues, ovales-oblongues, atténuées au sommet et aiguës, profondément dentées, sagittées, à oreillettes étroites, aiguës, appliquées contre la tige. Inflorescence composée d'une grappe centrale, ordinairement accompagnée à sa base de plusieurs grappes axillaires. Grappes très-multiflores et très-denses. Pédicelles fructifères velus, étalés horizontalement, les inférieurs un peu plus longs que la silicule, les supérieurs plus courts. *Sépales* oblongs, arrondis et un peu violacés au sommet, *presque glabres*. Pétales obovés, assez larges, longuement atténués en onglet. Anthères jaunes, parfois un peu violacées. *Silicules* ovales-oblongues, un peu atténuées aux deux bouts, *très-superficiellement échancrées*, munies d'une aile assez large, *glabres* ou chargées de quelques rares papilles, à *style* (un mill.) *dépassant longue-*

ment l'échancrure. Graines obovées, à base étroite, *lisses,* d'un brun foncé. — *Vivace.* — Fin de mai et première quinzaine de juillet.

Hab. — Champs incultes. — Bouillon (*Delogne*).

Obs. 1. — Cette espèce est très-voisine de *L. campestre,* mais elle en est bien distincte par sa souche vivace, par ses tiges ascendantes et non dressées, par sa silicule à échancrure superficielle et longuement dépassée par le style, enfin par ses graines lisses et non finement tuberculeuses. D'autres caractères moins importants la différencient encore. Ainsi sa villosité est plus blanchâtre et à poils plus longs, ses tiges sont moins élevées, ses feuilles caulinaires sont plus profondément dentées, ses grappes sont plus denses, ses fleurs sont d'un bon tiers plus grosses, ses sépales sont plus larges et non très-velus, ses pétales sont à limbe plus large, ses anthères sont plus grosses, et ses silicules sont glabres et non velues.

La rosette de chaque tige est tantôt placée immédiatement au sommet de la souche, tantôt distante de 5-15 millimètres et surmontant une portion souterraine de la tige chargée de débris d'anciennes feuilles.

La forme des Pyrénées, dont M. Godron fait la variété *pyrenaicum* de *L. heterophyllum* Bentham (*Thlaspi heterophyllum* DC.), est verte, à feuilles presque glabres, tandis que la forme de Bouillon appartient à la variété *canescens* de la même espèce et correspond à *L. Smithii,* qui est d'un vert blanchâtre à feuilles très-velues. La plante publiée par M. Schultz, dans son *Herbarium normale,* sous le n° 221, et récoltée dans le département de la Vienne, tient le milieu entre ces deux variétés : ses tiges sont d'un vert blanchâtre et ses feuilles sont très-peu velues. La même particularité m'est offerte par des spé-

cimens récoltés dans le nord de l'Angleterre. Les descriptions de *L. campestre* et *L. heterophyllum*, par M. Godron, laissent un peu à désirer. C'est ainsi qu'il attribue au premier des pédicelles *plus courts* que le fruit, et au second des pédicelles *égalant* le fruit. Entre les deux types, il n'y a pas réellement de différence bien marquée. Dans *L. Smithii,* les pédicelles inférieurs sont un peu plus longs que la silicule, mais peu à peu ils deviennent plus courts; or, la même chose se passe dans *L. campestre.* D'autre part, le même auteur décrit la silicule de la façon suivante : (*L. campestre*) largement ovale, arrondie à la base, échancrée en deux lobes peu divergents et qui égalent le quart de la longueur totale du fruit (*L. heterophyllum*); ovale, arrondie à la base, tronquée ou faiblement échancrée au sommet, munie d'une aile saillante au sommet et qui égale le tiers de la longueur totale du fruit. A son tour, M. Boreau dit la silicule de *L. campestre* ovale et celle de *L. Smithii* ovale-oblongue. Abstraction faite de la profondeur de l'échancrure et de la longueur relative du style, les silicules de ces deux plantes se ressemblent extrêmement. Dans la forme de Bouillon, elles sont un peu plus atténuées au sommet et à aile moins large que dans les plantes de France et d'Angleterre que j'ai examinées.

Obs. 2. — A Bouillon, cette Crucifère est assez abondante sur une colline sèche exposée au Sud-Est dans des champs depuis longtemps incultes, et s'étend sur les bords de prairies sèches. Elle occupe un espace de deux à trois hectares. M. Delogne l'a trouvée pour la première fois au mois de mars de cette année, et, quoique très-peu avancée, il l'avait dès lors reconnue pour *L. Smithii.* La découverte de cette espèce en Belgique était tout à fait inattendue,

et quand l'inventeur me manda sa trouvaille, je me montrai tout d'abord incrédule. Dans mes *Considérations sur l'étude de la flore indigène* (in *Bull. de la Soc. roy. de Bot.*, t. II, p. 31), je l'avais cependant signalée comme devant être recherchée; mais, dans la 2me édition du *Manuel*, je ne l'ai plus mentionnée.

Il faut savoir qu'elle est un type occidental et qu'en France son aire de dispersion vers l'Ouest passe par les départements des Pyrénées-Orientales, du Tarn, de l'Allier, de Loir-et-Cher, de l'Orne et du Calvados. Dans ce dernier département, où elle semble s'arrêter au Nord, M. de Brébisson la signale à Falaise, Caen, etc. On ne l'indique pas dans le département de la Seine-Inférieure (1). En France, Caen serait donc la localité la plus septentrionale. Tenant compte des degrés de latitude et de longitude (49°,08′ lat. bor. et 2°,12′ long. occid.), il est vraiment étrange de la rencontrer à Bouillon sous les 49°,45′ lat. bor. et 2°40′ long. orient. C'est assurément une des découvertes les plus intéressantes sous le rapport géographico-botanique.

En Angleterre, nous voyons cette plante s'avancer bien plus au Nord, puisqu'on l'observe encore en Écosse, d'un côté, dans le comté de Murray, entre 57° et 58°, et, de l'autre, dans le comté de Dumbarton, sous le 56°. A l'exception des Asturies et des Alpes de Grenade, on ne la signale pas dans les autres parties de l'Europe. Cependant M. Van Hall, dans son *Flora Belgii septentrionalis*, indique, comme ayant été trouvé à Maarsbergen près de

---

(1) *Catalogue des plantes cellulaires et vasculaires de la Seine-Inférieure*, par MM. Blanche et Malbranche (1864).

Dorn, un *Thlaspi hirtum* L., que van den Bosch, dans son *Prodromus florae batavae*, rapporte à *Lepidium Smithii*, mais qu'il ne comprend pas définitivement parmi les espèces indigènes de la Hollande, parce qu'il n'a pas vu la plante, et que celle-ci n'a plus été retrouvée.

La station de Bouillon serait donc, jusqu'à présent, le point le plus élevé vers le Nord, où ce type s'observe sur le continent.

Viola hirta L. — Vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*), Bouillon (abondant en deux endroits), entre Bouillon et Dohan, Pussemange (*Delogne*).

Trifolium ochroleucum L. — Bouillon, entre Bouillon et Corbion (*Delogne*).

* **Lathyrus Aphaca** L. — Pussemange (champs de seigle. — *Delogne*). — Cette espèce se rencontre dans les mêmes conditions à Gesponsart (France). M. Delogne la croit introduite dans ces deux localités.

Lathyrus sylvestris L. — Entre Felenne et Landrichamps (*Gravet* et *Delogne*).

Corrigiola litoralis L. — Pussemange (*Delogne*).

* **Herniaria glabra** L. — Vresse (*Delogne*). — Celui-ci le croit introduit. M. München m'a dit l'avoir observé autrefois près de Bastogne.

Sedum acre L. — Stavelot (murs de jardins), cascade de Coo (rochers schisteux. — *Société royale de Botanique,* 1866), Baillemont, Bouillon, Frahan, Alle, Vresse (*Delogne*).

Sedum album L. — Les localités de Frahan et Bouillon doivent être rayées; elles ont été indiquées par erreur.

* **Rosa pomifera** Herm. — Stavelot (un gros buisson dans une haie où il avait sans doute été planté. — *Société royale de Botanique*, 1866).

* **Cotoneaster integerrimus** Medik. — Bouillon (rochers, près du château, renfermant du calcaire. — *Delogne*). — Cette espèce, indiquée à Bouillon (voir *L'Ardenne*) d'après des renseignements appuyés d'échantillons, avait été, dans la 2e éd. du *Manuel,* rayée de la florule ardennaise, parce qu'elle n'avait pas été retrouvée dans ces dernières années.

Sorbus torminalis L — Felenne, vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*).

Sorbus Aria L. — Offagne, Bouillon, Bohan (*Delogne*), Logbiermez (*Société royale de Botanique,* 1866).

Epilobium collinum Gmel. — Stavelot (une touffe sur un mur. — *Société royale de Botanique*, 1866).

Carum Carvi L. — Environs d'un château entre Muno et Bouillon, Botassart (*Delogne*).

Pimpinella magna L. — Vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*).

* **Oenanthe aquatica** L. — Auby (bords de mares profondes dans la vallée de la Semoy. — *Delogne*).

Oenanthe peucedanifolia Poll. — Auby, Bouillon, Botassart, Frahan (*Delogne*).

* **Libanotis montana** Crantz. — Pied d'une grande côte schisteuse, au confluent de la Hulle et de la Houille, sur le territoire de Bourseigne (*Gravet* et *Delogne*).

Peucedanum Ostruthium L. — Malgré des recherches attentives, la Société royale de Botanique n'a découvert aucune trace de cette espèce dans tous les environs de Stavelot.

* **Torilis infesta** L. — Bouillon (abondant dans les terrains qui renferment des éléments calcareux. — *Delogne*).

Conium maculatum L. — Bouillon (abondant), Gedinne, Willerzie (*Delogne*), Gembes (*Henry*).

Vincetoxicum album Mill. — Bouillon, Frahan, Membre (*Delogne*), confluent de la Hulle et de la Houille (*Gravet* et *Delogne*).

Pulmonaria tuberosa Schrk. — Vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*).

Verbascum thapsiforme Schrad. — Bouillon, Poupehan, Frahan, Roche-Haut (*Delogne*), Stavelot (*Société royale de Botanique*, 1866). — A Stavelot, cette plante semble n'être que subspontanée : on la cultive dans les jardins comme plante officinale.

Verbascum Lychnitis L. — Bouillon, Frahan, Membre (*Delogne*).

Obs. — M. Delogne a récolté, dans la vallée de la Semoy, plusieurs formes hybrides que je n'ai pu identifier avec certitude. J'ai engagé cet amateur à les étudier attentivement sur le vif et sur des pieds complets, afin de savoir à quoi s'en tenir.

* **Limosella aquatica** L. — Frahan (*Delogne*).

Obs. — Les spécimens qui ont été recueillis dans cette localité appartiennent à une forme très-curieuse et qui, jusqu'à présent, ne semble pas encore avoir été décrite. Ses feuilles sont très-allongées (5-8 centimètres), très-étroitement linéaires, presque filiformes, aussi étroites au sommet qu'à la base ou obscurément dilatées à la pointe; pédicelles beaucoup plus courts que les feuilles (10-20 mill.); la tige mesure 3 à 4 millimètres. Cette forme,

d'un aspect étrange, constitue un état anomal produit par son séjour dans l'eau. On pourrait lui donner le nom de *forma submersa*. Certains auteurs ont décrit une variété *tenuifolia* (*L. tenuifolia* Hoffm.), mais qui est différente de cette forme submergée.

Gratiola officinalis L. — Sur tout le cours inférieur de la Semoy depuis Herbeumont (*Delogne*).

Digitalis lutea L. — Vallée de la Houille en aval du moulin de Bourseigne (*Gravet* et *Delogne*).

Linaria Elatine L. — Vencimont (un pied), Pussemange (*Delogne*).

* **Lathraea squamaria** L. — Bouillon, Roche-Haut (*Delogne*).

Mentha aquatica L. — Bords de la Semoy et Pussemange (*Delogne*).

Vaccinium uliginosum L. — Ster (*Société royale de Botanique*, 1866).

Vaccinium Vitis-idaea L. — Ster (*idem*).

Campanula glomerata L. — Assez répandu, mais peu abondant, dans les gorges de la Semoy aux alentours d'Herbeumont (*Delogne*).

Specularia Speculum L. — Bouillon, Frahan (introduit, selon M. Delogne), Oisy, Mont (*Henry*).

Sambucus Ebulus L. — Cugnon, vallée de la Houille (*Delogne*).

Dipsacus sylvestris Mill. — Felenne (bois le long d'une route. — *Delogne*).

* **Cirsium oleraceum** L. — Auby, entre Dohan et Bouillon, Bouillon (*Delogne*).

Cirsium acaule L. — Bouillon (bord d'une route. — *Delogne*), Mont (*Henry*).

Cirsium arvense L. var. **incanum** (*C. incanum* Fischer) — Frahan (*Delogne*), Louette-St-Pierre (*Gravet*).

Obs. — M. Delogne a découvert *C. oleraceum-palustre* à Auby.

Carduus nutans L. — Herbeumont (un pied), Sugny (un pied. — *Delogne*), Mont (*Henry*).

Centaurea nigra L. — Dohan (*Delogne*), Ster (*Société royale de Botanique*, 1866).

* **Matricaria inodora** L. — Steinbach (*Van Bastelaer*). — Cette localité m'était connue lors de la publication de la 2me éd. du *Manuel*, mais elle a été omise. Il est probable que cette espèce se rencontrera çà et là.

Inula Conyza DC. — Poupehan (*Delogne*), vallée de la Houille en aval de Vencimont (*Gravet* et *Delogne*).

Senecio Jacquinianus Rchb. — Moulin de Rochelinval dans la vallée de la Salm entre Grand-Halleux et Trois-Ponts (abondant. — *Société royale de Botanique*, 1866).

Barkhausia foetida L. — Membre (un pied. — *Delogne*). — Cette espèce est abondante autour de Bouillon.

Ceratophyllum demersum L. — Herbeumont, Auby (*Delogne*).

Ornithogalum sulfureum R. et S. — Pussemange (*Delogne*).

* **Allium vineale** L. — Bouillon (*Delogne*).

Narthecium ossifragum L. — Hockay, Logbiermez (*Société royale de Botanique*, 1866).

* **Tamus communis** L. — Bois aux environs de Pussemange (un pied. — *Delogne*).

Gymnadenia viridis L. — Fagnoux (commune de Francorchamps. — *Société royale de Botanique*, 1866).

* **Epipactis latifolia** All. — Bouillon (*Delogne*).

Coralliorrhiza innata R. Br. — A propos de cette très-rare espèce, qu'on me permette de transcrire une intéressante lettre que m'écrivait M. Gravet à la date du 9 août dernier : « Je viens de lire de longs détails sur *Coralliorrhiza innata* dans votre 5me fascicule de *Notes*. Il vous sera sans doute agréable de recevoir quelques renseignements sur cette rare plante. La découverte faite par M. Beaujean me donna à penser que M. Jules Remy ne s'était point trompé et je résolus de faire de nouvelles recherches. En explorant attentivement les bords du Ridoustole, en compagnie de M. Delogne, j'ai eu la chance de retrouver l'Orchidée en question. C'est le 18 juin dernier que cette trouvaille a été faite sur la rive droite du Ridoustole (1) qui fait partie du territoire belge. Ceci vient lever tous vos doutes sur la nationalité de la plante indiquée par M. Remy. Le marécage où nous avons revu celle-ci occupe seulement un espace de quelques mètres carrés ; il est très-ombragé et est entièrement recouvert d'un épais lit de Sphagnum. Un petit fossé, qu'on y a pratiqué autrefois et qui est aujourd'hui à demi comblé et recouvert de mousses, nous présenta aussi plusieurs spécimens de *Coralliorrhiza*. Nous avons pu recueillir une douzaine de pieds sans craindre de détruire la station. L'habitat de cette Orchidée me porte à croire qu'elle n'est nullement parasite : c'est un point qui sera, ce me semble, facile à élucider. Mais est-elle vivace? C'est ce que je ne puis vous dire. Ayant transplanté une souche, j'ai remarqué qu'elle n'a pas tardé de se détruire complétement, ce qui a peut-être été dû à la nature du terrain de mon jardin. Contrairement à l'opinion des auteurs que vous citez, je pense que *Coralliorrhiza* peut difficilement passer inaperçu, si j'en juge par ce que j'ai observé. La plante est assez visible, beaucoup plus apparente que *Malaxis*

---

(1) Cette rive dépend de la commune de Willerzie.

paludosa. Nos échantillons ont de 20 à 25 centimètres de hauteur et portent 6 ou 7 fleurs. Il est très-probable qu'elle se retrouvera ailleurs, dans les marécages moussus des bois, aux endroits ombragés. »

Malaxis paludosa L. — Sugny (*Delogne*).

Potamogeton pusillus L. — Dohan, Bouillon, entre Bouillon et Noire-Fontaine, Botassart, Frahan, Membre (*Delogne*), vallée de la Houille en aval du moulin de Bourseigne (*Gravet* et *Delogne*).

Typha latifolia L. — Bouillon (*Delogne*).

— **angustifolia** L. — Dohan (*Coyon* et *Delogne*).

* **Juncus glaucus** Ehrh. — Bouillon vers le moulin à vent (une touffe au pied du talus d'une route. — *Delogne*).

* **Juncus compressus** Jacq. — Entre Dohan et Bouillon, Bouillon (*Delogne*).

Carex pauciflora Lightf. — Ster (*Société royale de Botanique*, 1866).

* **Carex disticha** Huds. — Botassart, Herbeumont (*Delogne*), Mont (*Henry*).

** CAREX BRIZOIDES L.; Koch *Syn.*, ed. 3, 653; Gren. et Godr. *Fl. Fr.*, III, 393; Döll *Fl. Grossherz.-Bad.*, 253; Kirschl. *Fl. Als.*, II, 250; Godr. *Fl. Lorr.*, II, 359; Aschs. *Fl. Brand.*, 764.

Plante d'un vert gai. *Souche émettant des rhizomes très-allongés*, *rampants.* Tiges de 2 à 5 décimètres, très-grêles, d'abord dressées, puis penchées, triquètres, à angles aigus, rudes dans leur moitié supérieure. *Feuilles* inférieures squamiformes, brunâtres, les *supérieures longues, égalant ou dépassant longuement les tiges,* flasques, très-étroites (1 1/2- 2 mill.), carénées, longuement acuminées, rudes dans leur moitié supérieure. *Épi court* (15-20 mill.), *composé de 5-9 épillets, d'un brun blanchâtre, linéaires-oblongs,* aigus, devenant à maturité étroitement ovoïdes, très-rapprochés, *disposés sur deux rangs,* dressés-étalés *un peu recourbés extérieurement au sommet*, *mâles à la base.* Bractée inférieure scarieuse, d'un brun blanchâtre, à nervure verte prolongée en pointe

sétacée, égalant le tiers ou la moitié de l'épillet, les autres très-courtes. *Écailles d'un brun blanchâtre,* à nervures médiane verte non prolongée en mucron, les inférieures ovales, ordinairement obtuses, *les supérieures* ovales-lancéolées, aiguës ou acutiuscules, *un peu plus courtes que l'utricule.* Stigmates deux. *Utricules fructifères* dressés, *verdâtres, lancéolés,* à bords étroitement amincis et ciliés-scabres jusqu'aux trois quarts inférieurs, *longuement et insensiblement atténués en un bec* bifide, à marge intérieure scarieuse d'un brun blanchâtre. — Vivace. — Fleurit pendant la seconde quinzaine de mai et est en fructification à la fin de juillet.

Hab. — Prairies et bois humides. — Gorges latérales de la Semoy sur le territoire de Noire-Fontaine : au confluent du ruisseau de Pont-le-Prêtre et de celui descendant de Bellevaux, à La Cornette au confluent du ruisseau de Pont-le-Prêtre et celui des Alleines, et dans la vallée de ce dernier jusqu'aux scieries et la platinerie des Hayons (*Delogne*). — M. Delogne a constaté cinq stations où la plante est extrêmement abondante et croît en masses serrées.

Obs. 1. — Voisine de *C. praecox* Schreb. non Jacq. (*C. Schreberi* Schrk.), cette espèce en diffère : 1° par ses feuilles très-allongées et non courtes et longuement dépassées par les tiges; 2° par ses bractées plus courtes; 3° par ses écailles très-pâles, à sommet différent, plus courtes que les utricules fructifères; 4° par ses utricules plus étroits, « verdâtres, sans nervures, » insensiblement atténués en un long bec et non utricules « fauves, finement nerviés, » ovales, assez brusquement rétrécis en bec; 5° enfin par des épillets plus nombreux, d'un brun blanchâtre et non brunâtres. Faute de maté-

riaux, je n'ai pu étudier et comparer les utricules mûrs de ces deux espèces qui doivent sans doute offrir d'excellentes différences dans le fruit. D'après ce que j'ai pu voir, *C. brizoides* semble encore se distinguer par ses tiges et ses feuilles plus longuement scabres et non presque lisses et par la terminaison de ses écailles.

Meyer, dans son *Flora Hanoverana*, et, après lui, M. Wimmer, dans son *Flora von Schlesien*, considèrent ces deux espèces comme deux variétés appartenant à un même type spécifique : *C. brizoides* L. var. *nemoralis* et var. *campestris* (*C. Schreberi*). M. Kirschleger, dans sa *Flore d'Alsace*, dit que cette façon de penser n'est peut-être pas sans fondement. Quant à moi, je ne puis me prononcer, parce que je n'ai pas une connaissance approfondie de ces plantes que je n'ai pu étudier que sur des spécimens desséchés. On peut, non sans raison, supposer que l'allongement des feuilles, la teinte plus pâle de certains organes, sont le résultat de l'habitation dans des lieux ombragés et humides; mais n'y a-t-il pas d'autres caractères que cette cause ne peut expliquer? La brièveté des bractées, les utricules dépassant les écailles, le sommet différent de ceux-ci, la scabrosité plus grande des tiges et des feuilles, constituent des notes différentielles qui ne paraissent pas pouvoir être la conséquence de l'humidité et de l'étiolement. Seraient-elles la suite d'un balancement organique? C'est peu vraisemblable. L'étude attentive des akènes et des utricules fera, je n'en doute pas, découvrir de bons caractères spécifiques qui viendront étayer plus encore la distinction de ces deux espèces.

Obs. 2. — C'est, je pense, la première fois que *C. brizoides* est véritablement trouvé en Belgique. J'ai plusieurs fois reçu sous ce nom la variété *pallescens* ou *argyroglo-*

chin de *C. leporina.* Autrefois Kickx, dans son *Flora Bruxellensis*, l'indiquait aux environs de Bruxelles, mais il est plus que probable que cette indication est la suite d'une erreur d'analyse.

Ce *Carex* est disséminé dans le centre de l'Europe, surtout vers l'Est; il devient plus clair-semé à mesure qu'on se dirige à l'Ouest et fait défaut au Nord et au Midi. Encore assez répandu jusqu'à la vallée du Rhin, au delà des montagnes des Vosges, du Jura, des Alpes, il devient rare. En France, on le signale çà et là dans l'Est; il s'avance à l'Ouest le long des Pyrénées, passe dans les départements des Landes, de la Vienne, de l'Indre-et-Loire, de la Nièvre, de la Côte-d'Or, des Vosges, de la Meurthe, et enfin dans celui de la Moselle où ses stations les plus septentrionales sont Metz et Les Étangs. De là, il saute dans le Soonwald, où M. Wirtgen le dit abondant. Gagnant la vallée du Rhin, on l'observe à Rath près de Cologne (je ne sais si c'est sur la rive droite ou sur la rive gauche du fleuve) et enfin à Unterbach près de Dusseldorf (rive droite). On ne le signale pas à l'ouest de la limite qui vient d'être tracée, ce qui fait que la station de Bouillon, qui est en dehors de cette limite, devient intéressante au point de vue géographico-botanique. En s'élevant au Nord, cette espèce devient de plus en plus rare. On lui signale une station dans le Holstein. Elle manque dans toute la Scandinavie et dans tout le nord de la Russie. Son existence en Angleterre paraît douteuse à M. Babington.

Si nous descendons au Midi, nous voyons sa limite d'expansion passer par les Pyrénées, la Toscane, la Bosnie et la Russie méridionale.

Obs. 3. — Dans les pays rhénans, nous apprend

M. Kirschleger, on prépare, avec les feuilles de *C. brizoides*, le *varech terrestre*, *herbe à matelas*, *crin végétal* (*Seegras*, *Waldgras*), qui est l'objet d'un commerce important.

Carex digitata L. — Environs de Bouillon (assez abondant), Frahan (*Delogne*).

Scirpus caespitosus L. — Hockay (*Société royale de Botanique*, 1866).

* **Scirpus compressus** L. — Dohan (gravier herbeux et humide d'un petit ruisseau. — *Delogne*).

* **Setaria viridis** L. — Bouillon (*Delogne*).

* **Alopecurus agrestis** L. — Bouillon, Frahan (introduit. — *Delogne*).

* — **fulvus** Sm. — Bourseigne (*Delogne* et *Gravet*).

Arrhenatherum elatius L. — Toute la Semoy inférieure, Monceau, Louette-St-Pierre (*Delogne*), Patignies (*Henry*).

* **Avena pubescens** L. — Bouillon (où le sol récèle du calcaire. — *Delogne*).

Phragmites communis Lmk. — Entre Dohan et Frahan (*Delogne*), Mochamps (*Beaujean*).

Bromus asper Murr. — Auby (*Delogne*), vallée de la Houille en aval du moulin de Bourseigne (*Gravet* et *Delogne*), entre Poix et S[t]-Hubert (*D[r] Moreau*).

* **Bromus erectus** Huds. — Environs de Bouillon, çà et là, et entre Bouillon et Muno (*Delogne*).

Bromus arvensis L. — Bouillon, Monceau, Sugny (introduit, selon M. Delogne).

Festuca gigantea L. — Entre Poix et S[t]-Hubert (*D[r] Moreau*). — A la page 355, ligne 16, du ***Manuel***, 2[me] éd., région ardennaise a été indiquée deux fois par erreur : la première indication doit être biffée.

Brachypodium pinnatum L. — Bouillon (*Delogne*), Hautfays (*Henry*), vallée de la Houille en aval du moulin de Bourseigne (*Gravet*).

Brachypodium sylvaticum Huds. — Assez répandu dans toute la vallée inférieure de la Semoy (*Delogne*), Hautfays (*Henry*).

Agropyrum caninum L. — Herbeumont, alentours de Bouillon, Roche-Haut, Frahan (*Delogne*), Daverdisse (*Henry*), vallée de la Houille en aval du moulin de Bourseigne (*Gravet* et *Delogne*).

Osmunda regalis L. — Sugny (assez abondant), Roche-Haut (une touffe. — *Delogne*).

Lycopodium annotinum L. — Bois de Burlonfays dépendant de la commune de Bertrix (*Beaujean*). — C'est là une fort belle découverte et qui vient étendre l'aire de dispersion de cette très-rare espèce. — Le bois dit de Burlonfays est dans la direction de Cugnon et avoisine les bords de la Semoy.

Lycopodium inundatum L. — Logbiermez (*Société royale de Botanique*, 1866).

ZONE CALCAREUSE.

Comme on le sait, cette zone est très-vaste, très-accidentée, et très-riche sous le rapport floral; aussi compte-t-elle des botanistes extrêmement zélés et qui la fouillent avec intelligence. De même que la région ardennaise, malgré les recherches les plus actives faites depuis plusieurs années, elle est encore loin d'être connue à fond. Bien des vallées, des gorges et des bois sont peu ou point explorés, ce qui promet pour l'avenir une abondante moisson d'observations et de découvertes intéressantes.

Ici, j'ai à renouveler une prière que j'ai déjà faite. La limite septentrionale de cette zone reste encore imparfaitement tracée et c'est faute d'une bonne carte des affleurements que je n'ai pu l'indiquer qu'assez vaguement. C'est ce manque d'exactitude qui est cause de plusieurs erreurs auxquelles je n'ai pu échapper. La limite au Nord doit suivre l'extrémité de tous les affleurements calcareux (calcaires compacts ou grossiers et craie), affleurements qui nourrissent des espèces qu'on ne rencontre plus sur les argiles et les sables de la zone argilo-sablonneuse. Il est vrai que ces terrains calcareux sont séparés les uns des autres en maints endroits par des avancements de limon hesbayen, mais cela ne doit pas empêcher de comprendre ceux-ci dans la zone calcareuse, attendu qu'ils ne viennent pas dénaturer le caractère de la flore de cette dernière. Je

fais donc un pressant appel à mes confrères qui sont à même de reconnaître et de tracer rigoureusement cette limite. Je compte sur eux pour ce travail, dont le résultat ne sera pas sans importance. Si MM. Wesmael, Lelièvre (de Valenciennes), Martinis et Houzeau, pour le centre du Hainaut, MM. Van Bastelaer et Malaise, pour la rive gauche de la Sambre à partir de Charleroy, mes confrères de Namur et de Liége, pour ces deux provinces, veulent, en s'aidant de cartes géologiques, explorer leur champ d'étude dans ce but, bientôt nous serons en possession de la limite véritable des deux zones, calcareuse et argilo-sablonneuse. Moi-même, l'an prochain, je compte aller reconnaître plusieurs points litigieux.

Delphinium Consolida L. — Entre Landelies et Fontaine-l'Évêque (*J. Bidez*).

Geranium pyrenaicum L. — M. Du Mortier m'écrit que cette espèce se trouve dans tous les terrains calcaires des environs de Tournay (Chercq, Calonne, Vaulx, Antoing, Gaurain, Ramecroix, etc.) et qu'elle doit y être considérée comme étant bien indigène.

Geranium lucidum L. — Landelies (*J. Bidez*).

— **pratense** L. — Bois rocailleux à Frizet (*Devos*). — Je ne puis dire si la plante y est indigène.

Cardamine impatiens L. — Angre (*Lelièvre*), Bon-Secours (*Descamps*), St-Denis (*Martinis*).

Lepidium ruderale L. — Liége (station des Guillemins, 2 pieds), Chaudfontaine (*Van Segvelt*).

Spiraea Filipendula L. — Entre Landelies et Fontaine-l'Évêque (*J. Bidez*).

Epilobium lanceolatum Seb. et Maur. — Landelies (*Van Bastelaer*), Lustin, Profondeville (*Devos*).

Helosciadium inundatum L. — Monbliart, au lieu dit Terne de Warenne (*Hardy*).

Vincetoxicum album Mill. — Entre Landelies et Fontaine-l'Évêque (*J. Bidez*).

Gentiana Cruciata L. — Obourg (*Martinis*).

Gentiana campestris L. — Glons (très-abondant dans une prairie montueuse. — *Vandenborn*, 29 octobre 1866).

Obs. — A Glons, cette plante croît dans le même terrain qu'à Canne, seule localité belge où elle fût connue. La belle trouvaille de M. Vandenborn doit engager les amateurs liégeois à explorer la vallée du Geer qui, sans aucun doute, récèle de rares plantes dans ses terrains calcareux (terrain crétacé). Il serait à désirer qu'un botaniste entreprît l'étude du bassin calcareux du Geer et publiât une bonne monographie de sa végétation, qui est encore très-peu connue.

Atropa Belladona L. — Entre Landelies et Fontaine-l'Évêque (*J. Bidez*).

Digitalis ambigua Murr. — Waulsort (*Devos*).

Phelipaea purpurea Jacq. — Theux (observé là par M. *Van Horen,* m'écrit M. Van Segvelt).

Salvia Verbenaca L. — Cette plante est abondante sur une côte calcaire, près de Beaumont. Les uns la considèrent là comme indigène, d'autres la croient seulement naturalisée. Elle semble aussi exister sur une colline près de Bon-Secours (Péruwelz). — D'après ce que j'ai reçu, *S. pratensis* paraît croître également à Beaumont.

Teucrium Botrys L. — Entre Landelies et Fontaine-l'Évêque (*J. Bidez*).

Vaccinium Vitis-idaea L. — Monbliart et Grand-Rieu (*Hardy*).

Viburnum Lantana L. — M. Van Segvelt en a retrouvé un pied à Engis.

Podospermum laciniatum L. — Cette année, j'ai découvert cette rare espèce dans une nouvelle localité près de Han-sur-Lesse, où j'ai pu recueillir de nombreux individus — Tous les auteurs que j'ai consultés disent cette espèce bisannuelle. L'est-elle toujours? Parmi les pieds que j'ai récoltés cette année, il s'en est trouvé dont la racine épaisse était surmontée par une souche indéterminée qui portait, en même temps que plusieurs tiges florifères, les débris d'une génération antérieure de tiges. Ces pieds avaient tout à fait l'apparence d'être vivaces. J'ai lieu de supposer que, dans certaines conditions, *P. laciniatum* peut devenir pérennant, sinon vivace. Cette particularité viendrait singulièrement ébranler la légitimité spécifique de *P. Jacquinianum* Koch. Un jour, il se fera peut-être que nos divers *Podospermum* d'Europe se réduisent à un type unique.

Lactuca virosa L. — Entre Burnot et Profondeville (*Devos*).

Barkhausia foetida L. var. **diffusa** Crép. — Abondant autour de Han-sur-Lesse (*Crépin*).

Phalangium Liliago L. — A la page 284, ligne 34, de la 2e éd. du

Manuel, il a été mis rive gauche de la Sambre pour rive droite de la Sambre.

Epipactis palustris Crantz. — A la page 296, ligne 4, de la 2e éd. du *Manuel*, il faut faire précéder Rochefort de : zone calcareuse.

Polygonatum officinale All. — A la page 286, ligne 12, de la 2e éd. du *Manuel*, il a été mis rive gauche de la Sambre pour rive droite, et à la ligne suivante, rive droite a été mise pour rive gauche.

Galanthus nivalis L. — Sautin (Sivry), Fourbechies (Froidchapelle). (*Hardy*).

Elodea canadensis Rich. — Abondant dans une mare à Anhaive (commune de Jambes. — *Chalon* et *Devos*).

Obs. — Cette espèce s'est propagée, par places, d'une façon extraordinaire dans la Lys, à 1 1/2 — 2 lieues en amont de Gand.

Juncus obtusiflorus Ehrh. — Marais de la Rau à Péruwelz (*Lelièvre*).

* **Cladium Mariscus** L. — Marais de la Rau à Péruwelz (*Lelièvre*). — Marissal le signalait déjà dans cette localité.

* **Polystichum Thelypteris** L. — Marais de la Rau à Péruwelz (*Lelièvre*).

Equisetum maximum Lmk. — Peissant, Vellereille-le-Brayeux (*Chabaut*), Montbliart (*Hardy*).

ZONE ARGILO-SABLONNEUSE.

Jusqu'à ce jour, cette zone n'a encore fait l'objet d'aucun travail géographico-botanique; les auteurs de catalogues et de flores se sont contentés de signaler des localités sans rechercher si certaines espèces ne présentaient pas des aires de dispersion commandées par certaines circonstances. Je l'ai déjà dit, la zone argilo-sablonneuse, malgré la monotonie de son relief et de ses terrains, doit offrir des faits intéressants de dispersion végétale : c'est du moins ce que j'ai cru apercevoir en élaborant la 2me éd. du *Manuel*. Il serait à désirer qu'un amateur de cette zone donnât l'exemple de recherches faites dans le but de se rendre compte des relations des divers terrains minéralogiques et géologiques avec le tapis

végétal. M. Baguet, qui connaît si bien une grande partie du bassin de la Dyle, pourrait commencer la série des travaux géographico-botaniques réclamés pour la zone en question, en nous donnant une bonne monographie de ce bassin si curieux. Il serait suivi dans cette voie vraiment scientifique par d'autres amateurs et nous ne tarderions pas à posséder des documents bien autrement précieux que ces simples listes d'indications stationnelles recueillies et exposées sans méthode.

Ranunculus Drouetii F. Schultz. — A été indiqué à Vilvorde, mais l'indication me paraît suspecte, parce que ce que j'ai reçu sous ce nom de cette localité appartenait à *R. paucistamineus*.

* **Ranunculus paucistamineus** Tausch. — Gelrode (*Baguet*).

Silene venosa Gil. — Héverlé (rare dans les moissons. — *Deprins*).

Sagina ciliata Fries. — Abondant à Linden, Parc, Winxele, Limal, Dion-le-Val, Vieux-Sart, etc. (*Baguet*).

* **Corydallis claviculata** L. — Louvain (*Baguet*).

Lotus tenuis Kit. — St-Trond (champ de trèfle. — *Vandenborn*).

Melilotus officinalis Desr. (*M. arvensis* Wallr.). — Wavre, Corroy-le-Grand, Vieux-Sart, Dion (il est assez commun dans ces localités), Héverlé (rare. — *Baguet*), St-Trond (champ de trèfle. — *Vandenborn*).

* **Melilotus parviflorus** Desf. — Louvain (lieux cultivés), Wilsele, Winxele, Kessel-Loo (champ de pommes de terre. — *Baguet*).

* **Medicago minima** Lmk. — Louvain (bords de chemins. — *Baguet*).

Vicia tenuifolia Roth. — Plusieurs fois cette espèce a été signalée à Uccle; or, ce qui a été pris pour ce type n'est qu'une forme de *V. Cracca !* C'est du reste ce que j'ai déjà fait remarquer à deux reprises différentes.

Vicia gracile DC. — On l'indique comme étant commun dans les moissons du Brabant, ce qui ne peut être que le résultat d'une erreur, car jusqu'ici il n'y a pas été réellement découvert.

Coronilla varia L. — On le signale à Louvain d'après M. Baguet; or, celui-ci m'écrit qu'il ne l'a jamais observé dans cette localité. La station d'Aerschot est très-suspecte, du moins comme station naturelle.

Herniaria hirsuta L. — Vieux-Sart, Dion-le-Mont (*Baguet*).

Peucedanum carvifolium Vill. (*P. Chabraei* Gaud.). — Est indiqué à La Hulpe. D'après ce que m'a dit M. Bommer, la plante qu'on a prise pour

tel a été récoltée en fleurs et ne paraissait pas appartenir réellement au genre *Peucedanum*.

Cornus mas L. — Est indiqué comme indigène à Hougaerde, Montaigu, Caggevin, la Cambre et Bousval. Pour moi cet indigénat est plus que suspect et il est probable que dans ces localités la plante n'y est que cultivée.

Veronica verna L. — Malgré la correction que j'ai faite dans mon 5me fasc. de *Notes* (1865), on a répété l'indication « entre Ever et Haeren » donnée dans la 1re éd. du *Manuel*. La plante trouvée par M. Martinis entre Ever et Haeren est *V. praecox*.

Utricularia. — Voici ce que m'écrit M. Baguet : « J'ai revu tous mes *Utricularia*. Si la longueur relative des bractées constitue un bon caractère distinctif (car c'est le seul qui puisse bien se reconnaître sur plantes sèches), tout ce que je vous ai indiqué sous le nom de *U. vulgaris* appartient à *U. neglecta*. » A ce propos, j'inviterai tous mes confrères a réétudier ce qu'ils ont pris pour *U. vulgaris*.

Salvia Verbenaca L. — Au sujet de cette espèce, M. Baguet m'écrit : « La station des remparts de Louvain s'étend toujours. Je viens de découvrir une nouvelle localité, entre Louvain et Kessel-Loo, dans un lieu herbeux près du chemin de fer. La plante y est très-abondante et semble y exister depuis longtemps. »

Calamintha menthaefolia Host. — Louvain (*Baguet*).

Galeopsis intermedia Vill. — Ce qui a été indiqué sous ce nom à Hoegarde et Meldert appartient à *G. angustifolia* Ehrh.!

Galeopsis angustifolia Ehrh. — Vieux-Sart (très-rare. — *Baguet*).

Filago apiculata G. E. Smith. — Wavre, Vieux-Sart, Ottignies, Court-St-Étienne, Mont-St-Guibert (*Baguet*).

Senecio erucaefolius L. — St-Trond (2 ou 3 pieds). — *Vandenborn*. « Cette espèce, me dit M. Vandenborn, doit être très-rare dans le Limbourg, car c'est la première fois que je l'y observe. »

Senecio saracenicus L. (*S. fluviatilis* Wallr.). — On l'indique à l'Abbaye de Villers, Héverlé, Laroche, Wespelaer, etc. Cette indication constitue une grosse erreur de détermination, car dans ces localités on n'y trouve que *S. Fuchsii* Gmel. (*S. saracenicus* Mult. auct. non L.).

Lactuca virosa L. — La plante signalée à Nivelles sous ce nom est *L. Scariola* L.!

Barkhausia taraxacifolia Thuill. — Vieux-Sart (*Baguet*).

Hieracium sabaudum L. — Est signalé à Uccle (et à Lierre.-Zone campinienne), mais il est plus que probable qu'on a pris pour tel une forme de *H. boreale*.

Muscari botryoides L. — Coorbeek-Loo (*Baguet*).

Deschampsia discolor Thuill. — Les stations de La Cambre et du bois d'Hez me paraissent très-suspectes.

Avena pratensis L. — On l'indique comme étant commun sur les coteaux sablonneux du Brabant. C'est là évidemment une erreur, car cette espèce doit être extrêmement rare dans cette province. On l'a observée autrefois à Uccle, mais y existe-t-elle encore?

ZONE CAMPINIENNE.

Cette grande zone continuera pendant bien des années encore à nous fournir des observations et des espèces nouvelles. Il nous y manque des botanistes sédentaires sur divers points. C'est ainsi que la Campine limbourgeoise ne compte que MM. Vandenborn et Gielen; la Campine anversoise n'est pas fréquemment explorée dans l'extrême nord et la Flandre occidentale ne possède aucun amateur militant. Cette dernière province, je l'ai déjà dit, laisse beaucoup à désirer et on ne connaît presque rien sur le pays étendu entre Deynze, Iseghem, Roulers, Thoumont et Bruges. L'année prochaine, je me propose d'entreprendre l'exploration du centre de cettre province et j'espère que peu à peu je pourrai réunir des données suffisantes sur la flore de l'extrémité occidentale de la zone campinienne.

* **Dianthus Armeria** L. — Environs de Destelbergen (une petite colonie au bord de l'Escaut. — *Crépin*), Herenthals (*Lenars*). — Il est probable qu'il se rencontrera ailleurs dans cette zone.

Geranium pratense L. — M. Van Segvelt m'écrit au sujet de cette plante : « Remplit un espace de plusieurs mètres de longueur sur la rive droite de la Dyle, près de Malines, au bord d'un chemin longeant d'immenses prairies. Cette espèce n'y est probablement qu'introduite. A ma connaissance, elle existe là depuis plusieurs années. »

* **Arabis hirsuta** L. — Vieux murs de jardins dans le voisinage de l'église S[t]-Pierre à Gand (*Coemans* et *Crépin*).

Sisymbrium Sophia L. — Mariakerke (Flandre orientale. — Plusieurs pieds sur un tas de terre dans une prairie. — *Crépin*).

Melilotus officinalis Desr. (*M. arvensis* Wallr.). — Cette année, assez abondant sur les fortifications d'Anvers (*Lenars*). — On sait que les glacis des nouvelles fortifications ont été ensemencés.

Potentilla supina L. — Spalbeek (en abondance au bord d'un étang. — *Vandenborn*). — Cette localité est sur la limite des zones campinienne et argilo-sablonneuse, où le terrain est argilo-sablonneux. M. Vandenborn m'apprend que M. Bamps, jeune amateur de botanique, lui a dit que la station de Stockroye était momentanément détruite, par l'établissement d'un étang, à l'endroit où la Société royale de Botanique avait découvert cette rare espèce en 1865.

Epilobium montanum L. — Baerle, Gendbrugge (*Crépin*). — Cette espèce, que j'indique comme rare, doit probablement être disséminée çà et là un peu partout.

Cicuta virosa L. — Entre Wichelen et Wetteren (*Planchon*, 1850).

Sium latifolium L. — M. Vandenborn en a trouvé une seule touffe à Spalbeek. Il m'écrit que c'est la première fois qu'il observe cette espèce dans le Limbourg.

* **Anagallis coerulea** Schreb. — Waelhem, où M. Van Segvelt l'a observé à deux reprises dans le voisinage des habitations : il était peu abondant.

Veronica scutellata L. var. **pubescens** (*V. parmularia* Poit. et Turp.). — Tessenderloo (*Baguet*), environs du camp de Beverloo (*Dr Tosquinet*).

* **Limosella aquatica** L. — Abondant au bord d'un petit étang à Destelbergen (*Crépin*). — Avait autrefois été observé à Aeltre.

* **Rhinanthus Alectorolophus** Poll. — Prairies à Maeseyck (*Gielen*).

Utricularia neglecta Lehm. — Diepenbeek (*Vandenborn*).

Galeopsis speciosa Mill. — Maeseyck (*Gielen*).

Vaccinium Vitis-idaea L. — Autrefois observé à Aeltre par M. Planchon.

Inula britannica L. — Gand (deux ou trois pieds au bord de l'Escaut. — *Crépin*), Maeseyck (*Gielen*).

Chenopodium glaucum L. — M. Planchon l'avait autrefois rencontré à Wichelen.

Obs. — M. Gielen a trouvé, vis-à-vis de Maeseyck, sur la rive droite de la Meuse (Hollande) *Euphorbia Gerardiana* Jacq. (abondant, 1866). Peut-être rencontrera-t-on cette très-rare espèce sur la rive gauche.

Muscari botryoides L. — Boersbeeck (*Lenars*), Malines (*Van Segvelt*).

Spiranthes spiralis L. (*S. auctumnalis* Rich.). — Spalbeek (*Van denborn*), entre Neer-Oeteren et Maeseyck (*Gielen*).

Malaxis paludosa L. — M. Willems m'écrit qu'il a trouvé cette espèce dans un marais à Sphagnum près d'Arendonck.

Elodea canadensis Rich. — Evergem (très-abondant. — *Crépin*).

Juncus tenuis Willd. — Wilryck (*Lenars*).

— **capitatus** Weig. — Willryck (*Lenars*).

— **pygmaeus** Thuill. — M. Du Mortier m'écrit que dans l'herborisation de la Société royale de Botanique à Genck il a trouvé cette rare espèce.

Scirpus caespitosus L. — Autrefois trouvé à Meirelbeke par MM. Planchon et Coemans. — Aujourd'hui, cette espèce ne paraît plus exister dans cette localité, où des terrains incultes et des bruyères ont été mis en culture depuis une douzaine d'années.

Cyperus fuscus L. — Spalbeek (limite des zones campinienne et argilo-sablonneuse. — *Vandenborn*).

Catabrosa aquatica L. — M. Planchon l'avait jadis récolté à Ledeberg. — Il est assez étrange que cette espèce soit aussi rare dans la zone campinienne.

ZONE MARITIME.

Depuis dix ans, notre littoral a été assez fréquemment visité par des botanistes, et comme il est d'une extrême monotonie, à part quelques points, on pouvait s'imaginer que sa florule était suffisamment connue. Mais quelque uniforme que soit une zone, il faut des recherches multipliées pour l'épuiser. C'est ainsi que cette année encore j'ai à signaler quatre espèces nouvelles pour notre flore maritime.

Pyrola rotundifolia L. — Blankenberghe, entre Blankenberghe et Heyst (abondant dans trois ou quatre prairies. — *Buls* et *Vanderkindere*). — Cette espèce avait autrefois été observée près d'Ostende d'où elle semble avoir disparu.

Myosotis caespitosa C. F. Schultz. — Middelkerke (*Crépin* et *Vanderkindere*).

Phelipaea purpurea Jacq. — Blankenberghe (assez abondant sur une longueur d'environ une demi-lieue dans les herbages du versant intérieur de la digue en allant vers Wenduyne. — *Crépin*).

Asperula cynanchica L. — Middelkerke. (*Crépin* et *Vanderkindere*).

* **Euphorbia Cyparissias** L. — Environs de Wenduyne (abondant sur un espace d'une douzaine de mètres carrés dans les dunes. — *Crépin*).

* **Potamogeton plantagineus** Ducroz. — Middelkerke (extrêmement abondant dans un fossé d'une prairie maritime. — *Crépin* et *Vanderkindere*).

* **Allium oleraceum** L. — Mariakerke (quelques pieds dans les dunes. — *Crépin* et *Vanderkindere*).

** Spartina stricta Roth. — Bords vaseux de l'Escaut entre Lillo et la frontière hollandaise (*Gilbert*).

Obs. — Grâce aux persévérantes recherches de M. Gilbert, nous pouvons donc maintenant compter cette curieuse Graminée au nombre de nos espèces indigènes. L'année dernière, dans mon *Aperçu sur le caractère de la végétation de la zone poldérienne* (Bull. de la Soc. roy. de Bot., IV, pp. 391-392), je donnais quelques détails sur elle et les prévisions que j'exprimais sur son existence aux bords de l'Escaut belge se sont réalisées. Il est probable qu'on la rencontrera aussi sur la rive gauche de ce fleuve en aval de Doel. Elle a été décrite dans le tome I de nos *Bulletins*, pp. 74-75.

Chara hispida L. — Middelkerke (*Crépin* et *Vanderkindere*).

ZONE POLDÉRIENNE.

Cette année, je n'ai fait qu'une seule course très-tardive (29 septembre) dans cette zone et je n'y ai rien observé de neuf. Seulement, dans la partie hollandaise et contre nos frontières de la Flandre orientale, j'ai vu

en deux endroits *Bupleurum tenuissimum* L. : sur le bords des fossés le long du chemin-digue qui part de la pointe sud-ouest du Pape Schorre polder (à 100-150 mètres de nos limites) et dans le polder de Philippine (à environ 200 mètres de nos frontières). A cette dernière localité, la plante était très-abondante dans les lieux herbeux.

Nota. — Les espèces précédées de deux astérisques sont nouvelles pour la Belgique; celles précédées d'un seul astérisque sont nouvelles pour la région ou la zone dont il est question.

—

Quelques observations botaniques sur les environs de Philippeville, par Alfred Cogniaux.

Les environs de Philippeville étaient restés jusqu'ici comme entièrement oubliés par les botanistes; et cependant un simple coup d'œil jeté sur une carte géologique devait faire supposer qu'il y avait là d'assez bonnes récoltes à faire.

En 1860, dans la première édition du *Manuel de la flore de Belgique* (Introduction, p. 38), voici comment M. Crépin parlait de cette partie de notre pays : « Dans la province de Namur, on manque de données sur le beau massif calcaire de Philippeville, et sur les bandes quartzo-schisteuses et calcaires qui occupent une partie de l'Entre-Sambre-et-Meuse, entre Philippeville et les bords de la Sambre. »

En effet, en consultant tous les ouvrages publiés jusqu'à